

Suis-je de ma paroisse ?

Organisation paroissiale et sentiment d'appartenance : Évolutions contemporaines

Identités et appartenances

Texte de l'exposé de Jean-Emile Charlier, sociologue et professeur à l'Ucl-Mons,
rédigé sur base de notes prises par l'abbé Jean-Pierre Lorette et Myriam Scolas-Delvigne

Introduction

Il s'est avéré impossible pour le conférencier de représenter visuellement une Paroisse nouvelle par une image. La projection d'une photo de clocher révèle que nous continuons, malgré un remodelage paroissial, à nous identifier à un clocher. Il y a eu la fusion des communes et cependant on continue à s'identifier à l'ancienne commune : il n'y a pas de recette ni de projection crédibles.

Plan de l'exposé

1. Liens appartenances - identités
2. Appartenances - identités assignées / choisies
3. L'apologie de la liberté
4. Justice et justesse

1. Liens appartenances – identités

La littérature est féconde sur les identités nationales. L'identité n'est jamais première mais elle résulte toujours d'un processus. L'identité de chacun est travaillée avec ce qui nous est donné, avec les discours et le regard des autres à notre propos. Pour construire son identité on combine des liens, des attaches et des appartenances.

Aujourd'hui aucune appartenance n'est exclusive, ce ne fut sans doute jamais le cas, car nous sommes « plein de choses » à combiner en même temps.
L'identité est à moi tandis que l'appartenance je la partage.

Le verbe appartenir vient du latin *ad pertinere*, qui ne veut pas dire prendre part à ..., ou participer à ..., mais *dépendre de...* Appartenir c'est être *tenu par* et, de ce fait, pour cette raison on est *tenu par* mais de façon passive.

Si j'appartiens je suis donc *tenu par*, mais surtout *je me sens tenu* à faire des choses. L'appartenance serait-elle source de dépendance, reviendrait-elle à se reconnaître dépendant ?

Comment alors penser l'identité, comment le lien identité et appartenance va-t-il fonctionner ?

Il faut distinguer deux espèces d'identité : l'identité *terminus a quo* et l'identité *terminus ad quem*.

a. Identité *terminus a quo*

Quand l'identité se présente comme une modalité d'appartenance, il s'agit d'une identité *a quo*. Quand on dit : j'ai grandi à l'ombre du clocher x, c'est là que j'ai été baptisé et que je suis devenu chrétien, là que je me suis marié ... une appartenance d'origine s'impose. On ne peut nier d'où l'on vient, on ne peut faire autrement. Cette appartenance est une appartenance subie. J'envoie des signes (langue, couleur de peau, ...) et je ne peux nier qui je suis. L'on ne peut que se montrer fidèle ou infidèle à une identité reçue.

Cette appartenance me dit qui je suis mais pas tout ce que je suis.

Dans cette identité liée à une appartenance assignée et qui s'impose, il n'est pas facile de faire évoluer les mentalités.

b. Identité *terminus ad quem*

Quand l'appartenance se présente comme une modalité de l'identité, celle-ci est une identité *ad quem*. C'est une identité en construction, on choisit un ordre, une hiérarchie des appartenances pour se construire. Dans cette identité choisie comme sienne et dont on est l'auteur, l'on ne peut que se montrer plus ou moins conforme.

Il faut donner aux personnes de ne pas être tentées par une identité *a quo*. La vision *ad quem* est à promouvoir.

Pour un chrétien, faire partie de la communauté paroissiale n'est qu'un moyen, le besoin d'appartenance n'est pas essentiel. Tout réside dans un processus de subjectivation (ou appropriation subjective) : il faut s'approprier des signes d'appartenance et les réinterpréter pour construire une identité.

2. Appartenances - identités assignées / choisies

On ne peut prôner un retour au passé mythifié, à un passé tout simple et ajusté qui n'apporte pas de richesse. On ne peut plus se justifier « *je suis ceci* » parce que je suis né à tel endroit ou baptisé à tel autre.

Aujourd'hui, toutes les identités peuvent être considérées comme choisies. La fatalité de l'assignation, est remplacée par l'obligation de choisir parce que nos sociétés envoient des images différentes de nous-même. De nombreux émetteurs de nos sociétés contemporaines donnent à chacun des systèmes prescriptifs différents. Dès le plus jeune âge, l'enfant doit organiser ses choix entre une multiplicité d'identités possibles.

Nous ne sommes plus sous la résignation de l'appartenance assignée, de l'appartenance *a quo*. Nous sommes sous la fatalité de devoir choisir, de devoir construire notre propre identité, et c'est pesant pour beaucoup de « braves gens » !

L'appartenance n'est donc plus vécue comme une fatalité mais comme un processus en continuelle évolution, en lien avec la construction jamais terminée d'une identité.

3. L'apologie de la liberté

La revendication de liberté est renforcée par l'obligation de choisir qu'imposent les politiques publiques.

Tony Blair a voulu « donner à chacun de pouvoir choisir ». Des inégalités ont surgi.

Betsy DeVos (ministre de l'enseignement aux USA) est partisane du droit à choisir entre école publique, privée ou enseignement à la maison.

En Belgique, le décret inscription est entré en vigueur pour assigner les écoles en vue de plus de mixité sociale mais il entraîne des restrictions du choix de l'école ... au nom de la liberté !
La liberté est aujourd'hui survalorisée par simple construction culturelle. Cela changera sans doute un jour.

4. Justice et justesse

Le sujet ne se construit que sur un sens de ce qui est juste. Choisir est devenu un devoir de liberté. Comment le sujet va-t-il s'en acquitter ?

Justesse et justice sont deux concepts utiles.

a. Justesse : c'est la détermination d'un registre d'équivalence

En quoi les arguments énoncés « sonnent-ils » juste ? Quel univers de référence utiliser pour le domaine religieux : avec les arguments économiques ? Du marketing ?

Il faut que les arguments « sonnent » juste. L'économique n'est pas un langage juste pour réfléchir au religieux. Par exemple, on n'est pas dans un bon registre en faisant des choix dans le domaine des bâtiments églises en argumentant le nombre de fidèles.

b. Justice : c'est l'application de critères adéquats dans ce registre d'équivalence

Quand on a trouvé le ton de justesse, la justice est-elle respectée ? Tout le monde est-il traité de la même manière ?

Parmi les registres, citons notamment la préservation du patrimoine, l'accueil ...

Les attachements au clocher sont parfois des questions d'émulation locale. Quels critères doivent entrer en ligne de compte ? Participation, accessibilité, situation ... ?

Conclusion

Les appartenances sont enchâssées. Quand on touche aux appartenances, le ressenti identitaire est menacé.

Pour choisir son appartenance il faut pouvoir argumenter. L'argument a de l'importance quand il vient de soi. Il faut offrir des arguments pour que la personne construise sa propre identité. Viendra un jour où la personne se réappropriera l'argument à sa manière : l'argument deviendra alors *son* argument et elle en trouvera d'autres. Si l'argument vient de l'extérieur c'est de la rhétorique.

Rien ne sert d'imposer aux personnes si elles ne sont pas convaincues que c'est juste.

L'avenir n'est pas écrit.

De multiples tendances se dessinent et entraîneront les évolutions de demain.

Le déclin n'est pas inscrit.

Rien ne garantit la survie de l'Eglise ni d'autres situations.

Rien n'est acquis. Tout est à construire, à travailler.